



Réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du site  
Natura 2000 « Le Saison »

Animation 2020 du DOCOB

Jeudi 04 Février 2021  
Autevielle Saint Martin Bideren



**Ordre du jour de la réunion**

- 1. Rappel de la démarche et des enjeux du site Natura 2000 « Le Saison »**
- 2. Bilan de l'animation 2020**
- 3. Désignation de la structure animatrice et du Président du Comité de Pilotage**
- 4. Perspectives d'animation 2021**
- 5. Questions diverses**



## 1 . Rappel de la démarche et des enjeux du site Natura 2000 « Le Saison »



### Qu'est ce que Natura 2000 ?

- ❖ **Réseau européen de sites Natura 2000** : ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats.
- ❖ **Objectif de Natura 2000** : favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des **besoins économiques, sociaux et culturels**, dans une logique de développement durable.
- ❖ **Il a été créé en application des directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992).**

## Le site Natura 2000 Le Saison (rappel)

- ❖ **Périmètre du site du Saison** : ensemble des réseaux hydrographiques permanents + plaines alluviales
- ❖ **3866 hectares** au total pour environ **300 km** de cours d'eau permanents (Consultation sur le périmètre en 2020 pour y incorporer la partie amont du ruisseau de Gotein)
- ❖ **Règlementation associée** : évaluation des incidences pour les projets ou travaux soumis à approbation administrative



2019 - Thèmes de Natura 2000 - France agrobio - Bâtiments - Météo - 10/10/2019 - France  
- copyright et réservés à l'éditeur - 2019 -

**Périmètre d'étude**  
■ Périmètre de désignation du SIC  
■ Périmètre actualisé

## Le DOCOB Natura 2000 du site du Saison : les étapes

- ❖ **Document d'Objectifs (DOCOB)**
  - ✓ Diagnostics : **socio-économique et écologique**
  - ✓ Enjeux et objectifs
  - ✓ Mesures de gestion


	Février 2015	Mai 2017	Depuis Mai 2017
<b>Etapes</b>	Désignation du SIGOM comme opérateur pour l'élaboration du DOCOB	Validation du DOCOB	Phase d'animation en cours




- Prise de compétence de l'élaboration du DOCOB en février 2015
- 2 ans de concertation avec les acteurs du territoire pour réaliser le DOCOB du site et le valider en comité de pilotage du 12 Mai 2017
- Phase d'animation en cours

### Enjeux écologiques HIC


❖ 43 habitats naturels d'Intérêt communautaire (HIC), dont la grande majorité directement liés aux relations avec le cours d'eau pour une surface de près de 122 hectares.




Forêt alluviale




Eaux oligo-mésotrophes calcaires




Rivières des étages planitiaire



Rivières alpines



Mégaphorbiaies




Prairie de fauche


Intitulé Natura 2000	Enjeu de conservation
Forêts alluviales	Fort
Eaux oligo-mésotrophes calcaires	Fort
Rivières des étages planitiaire à montagnard	Fort
Rivières alpines	Fort
Mégaphorbiaies hygrophiles (submontagnard)	Fort
Prairies maigres de fauche	Moyen
Sources pétrifiantes	Moyen
Forêts de pentes, éboulis ou ravins	Moyen
Lacs eutrophes naturels	Moyen
Rivières avec berges vaseuses	Moyen
Eaux oligotrophes	Moyen
Mégaphorbiaies hygrophiles	Moyen
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranuncion fluitantis</i>	Faible
Landes sèches européennes	Faible

### Enjeux écologiques EIC


❖ 9 espèces d'Intérêt communautaire (EIC)




Desman des Pyrénées




Saumon atlantique




Ecrevisse à pattes blanches




Lamproie marine




Aloses




Loutre d'Europe



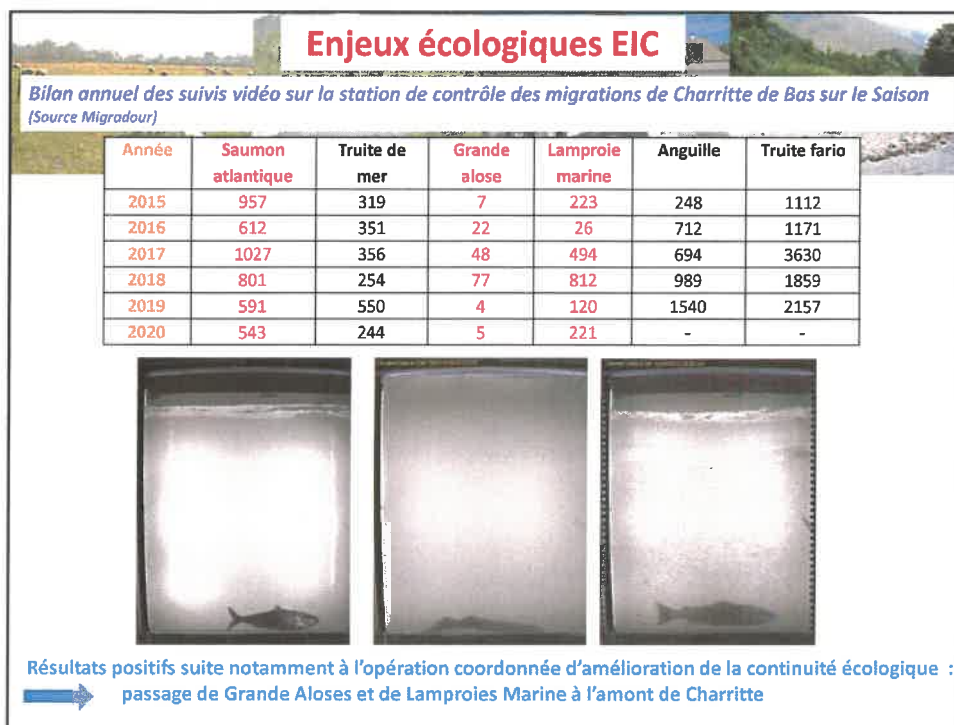
Chabot de l'Adour



Lamproie de planer

+ Agrion de Mercure 

Nom commun	Enjeu de conservation
Desman des Pyrénées	Fort
Saumon atlantique	Fort
Ecrevisse à pattes blanches	Fort
Lamproie marine	Assez Fort
Grande Alose	Assez Fort
Loutre d'Europe	Moyen
Alose feinte	Moyen
Chabot de l'Adour	Moyen
Lamproie de Planer	Moyen







## Définition des objectifs de conservation

**8 objectifs de conservations identifiés :**


1. Maintien des populations de Desman
2. Maintien des habitats d'intérêt communautaire sur le Saison montagnard
3. Restauration du système en tresses sur le Saison médian
4. Amélioration de la continuité écologique des espèces
5. Augmentation des surfaces de prairies de fauche, mégaphorbiaies et ripisylve
6. Restauration de la fonctionnalité des frayères à l'aval de Mauléon
7. Identification de la responsabilité du site N2000 du saison pour l'Agrion de mercure, le Cuivré des marais et le Damier de la succise
8. Maintien des populations d'écrevisses à pattes blanches



## Le Plan d'action du DOCOB



**Objectifs  
déclinés en  
36 actions**



**4 outils possibles :**

- Les **MAEC** pour les agriculteurs
- Les **contrats forestiers** pour les acteurs forestiers
- Les **contrats Natura 2000** pour les non agriculteurs et non forestiers (privés ou publics)
- **Animation** (mesures non contractuelles)

+ indicateurs de suivi



## **2 . Bilan de l'animation 2020**



### **Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)**



## MAEC


### Qu'est-ce qu'une MAEC ? :

- Outil clé pour la mise en œuvre du projet agro écologique
- Contrats volontaires de gestion proposés aux exploitants agricoles
- Dans le cadre du dossier PAC
- Durée généralement de 5 ans et aides annuelles

### Objectifs principaux des MAEC :

- Limiter l'apport et/ou le lessivage des intrants proche des cours d'eau
- Limiter l'érosion des sols
- Favoriser les zones tampon de filtration
- Favoriser le maintien d'habitat d'espèce et de reproduction
- Favoriser la diversité floristique (biodiversité)





## MAEC

### Qu'est ce qui est éligible ?

- Les parcelles agricoles et les ripisylves contractualisés dans le périmètre du PAEC (projet agro environnemental et climatique)


### Quel est le périmètre du PAEC

- Le périmètre du PAEC englobe la **totalité de la surface de tous les îlots PAC compris entièrement ou pour partie dans le périmètre N2000 ainsi que dans une bande tampon s'étirant jusqu'à 100 mètres au-delà du périmètre Natura 2000**
- Pour le Saison, le zonage Natura 2000 suit le Saison et certains de ses affluents, en « débordant » plus ou moins suivant les secteurs

#### Le PAEC Saison en quelques chiffres

- 471 exploitations
- 21 000 ha de SAU, 80% en herbe
- 95 % des exploitations avec un atelier élevage
- Le PAEC Saison est associé au PAEC Montagne

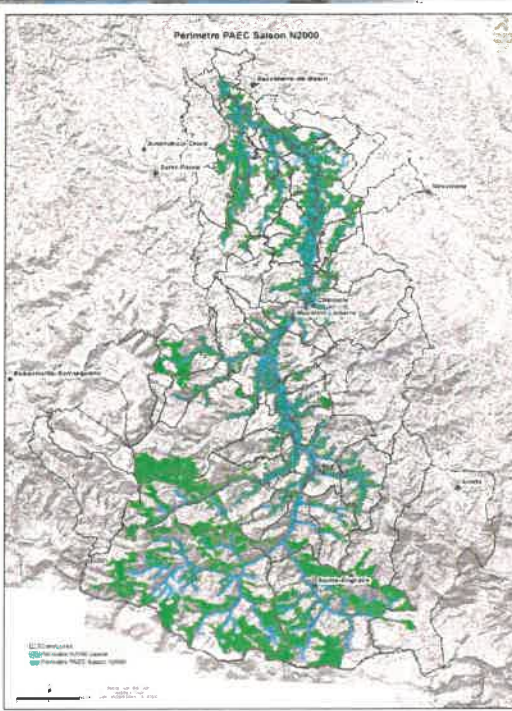




# MAEC

## Périmètre du PAEC

Sont potentiellement éligibles les parcelles situées dans la zone verte.



Périmètre PAEC Saison N2000

- Périmètre PAEC Saison N2000  
 - Périmètre Natura 2000 Saison N2000  
 - Périmètre Natura 2000 Saison N2000



# MAEC

## Le PAEC Saison N2000

- Le PAEC Saison identifie les engagements souscriptibles et pertinents vis-à-vis des enjeux Natura 2000 du Saison
- Un engagement comporte une ou plusieurs MAEC
- En 2020, 5 engagements étaient proposés dans le PAEC :

Code	Intitulé complet de l'engagement	MAEC mobilisées	Montant indicatif
AQ_SAIS_CO01	Conversion de grandes cultures en prairies	COUVER_06	304 €/ha
AQ_SAIS_RI01	Entretien de la ripisylve	LINEA_03	1,01 €/ml
AQ_SAIS_HE01	Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation	HERBE_03 + HERBE_06	198,33 €/ha
AQ_SAIS_HE02	Prairies remarquables	HERBE_07	66,01 €/ha
AQ_SAIS_MI01	Entretien des prairies inondées	MILIEU_02	37,72



## Le PAEC Saison N2000 2020

- Réponse à l'appel à projet de la région Nouvelle Aquitaine PAEC avec dépôt du dossier le 13 Janvier 2020
- Signature d'une convention partenariat SIGOM/CA64 pour la co-animation du PAEC sur l'ensemble du territoire et SIGOM/EHLG pour la co-animation du PAEC sur la partie basque
- Dépôt du dossier le 13 Janvier 2020 et réponse officielle négative début avril 2020 de la possibilité de contractualiser de nouvelles mesures en 2020...
- Communication lancée, diagnostics réalisés, plus de 35 ha de conversion pré engagés, ...






## Chiffres clés sur les 2 premières années (2018 -2019)

- Plus de 100 agriculteurs rencontrés
- 76 agriculteurs différents ayant contractualisés une ou plusieurs mesures
- 205 ha de grandes cultures converties en prairies
- 37 km de ripisylves engagées en entretien
- 370 ha de prairies fleuries valorisées
- 84 ha de prairies engagées en retard de fauche et sans fertilisation
- 25 ha d'entretien de prairies inondées
- **710 000 € attribués sur le territoire du Saison**



  
 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE  
 PÊCHE

## Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs









### Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs



Objectifs N°4, 8, et (1)

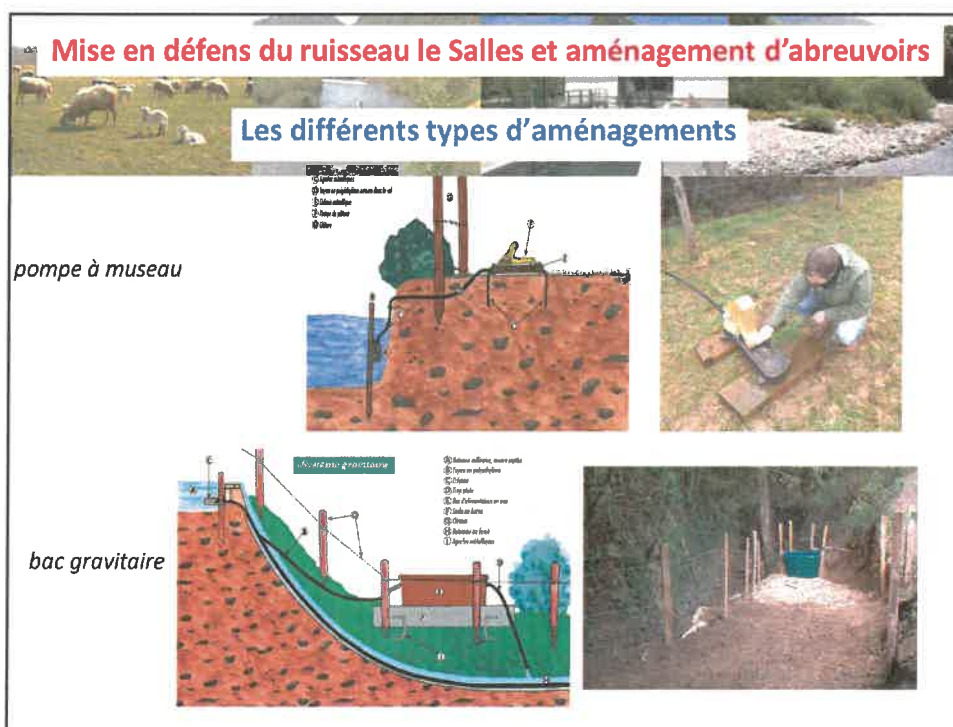
**Espèce d'IC ciblée : écrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*), espèce à enjeu fort du DOCOB, présence avérée sur le site suite au diagnostic.

**Origine du projet :** volonté du conseil municipal de Berrogain Laruns et de l'association locale de pêche locale (AAPPMA du Pays de Soule) d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau du Salles impacté par de nombreux points de piétinements de berge.

**Diagnostics :**

- Un premier diagnostic est réalisé en 2011 par la fédération de pêche puis complété par le SIGOM en 2015.
- Un deuxième diagnostic, ciblé sur les affluents du Salles est réalisé en 2018 par le SIGOM (animation) et la Fédération de pêche 64.
- Il en ressort que le fond du lit est fortement colmaté par de la terre et que les affluents sont, par endroit, très dégradés par le piétinement et impactés par les déjections des bovins. **Impact direct sur la qualité de l'habitat de l'écrevisse à pattes blanches.**



## Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

### Les différents types d'aménagements

*Descente aménagée*



*Passage à gué aménagé*



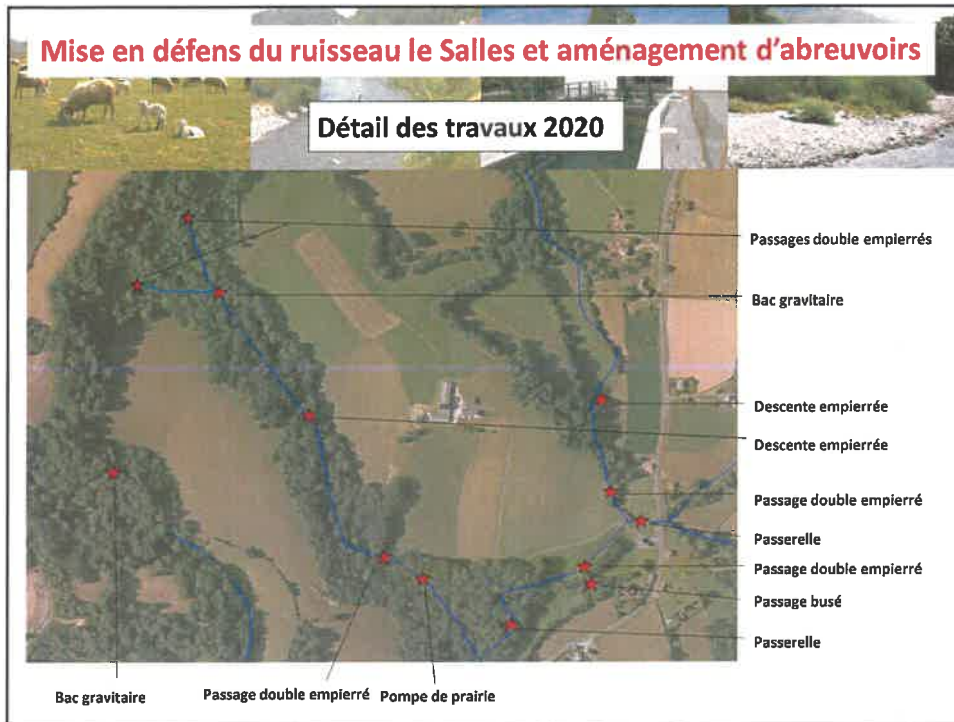
Des passerelles à gué ont été aménagées pour le bétail.

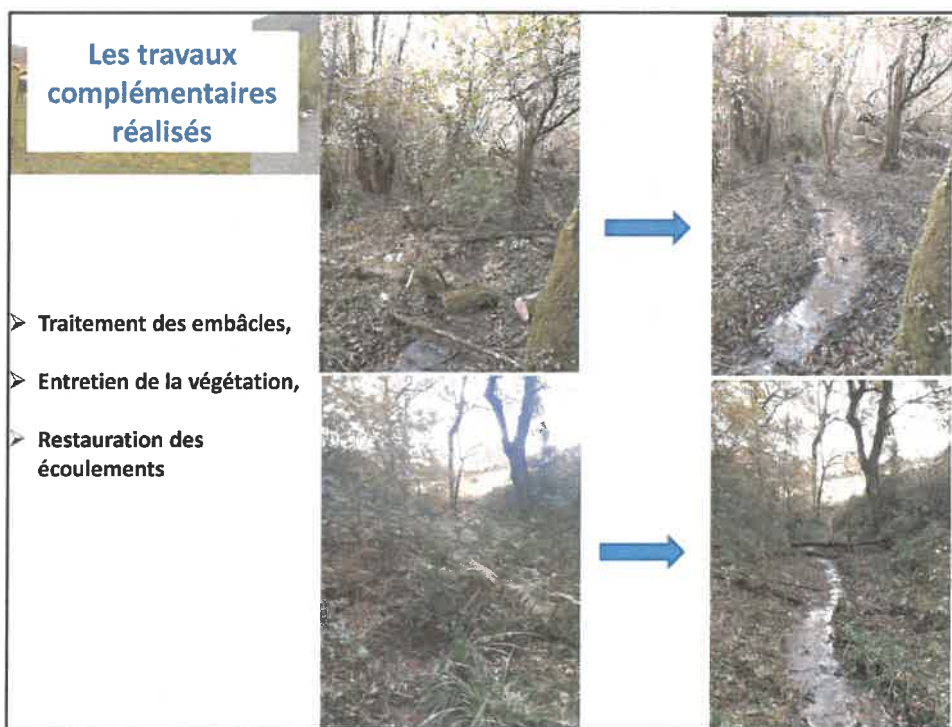
## Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

### La démarche auprès des agriculteurs

- Rencontre des éleveurs concernés pour leur présenter le diagnostic et discuter avec eux de la possibilité de mise en place des mesures d'amélioration.
- Visite sur site avec les éleveurs pour déterminer et s'accorder sur les solutions à mettre en œuvre (type de système d'abreuvement, capacité, localisation, entretien).
- Cette action est basée sur le volontariat. Un financement à 100% est recherché. Les éleveurs participent par une aide technique et contribuent à l'entretien des dispositifs.









**Les travaux complémentaires réalisés**

- Mise en défens des berges,
- Restauration des écoulements



**Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs**

**Le projet en quelques chiffres**

Nombre de points impactant traités: 22

Nombre d'éleveurs concernés par le projet : 3

Éléments chiffrés : première tranche de travaux en 2018-2020, 17 abreuvoirs, 3 passerelles, 2 passages d'engins, 2,5 km de clôture.

Participation financière à ce jour :

Mairie de Berrogain-Laruns : 9 457 €  
 AAPPMA du pays de Soule : 8 084 €  
 Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon (restauration /entretien végétation) = 8 892 €  
 Fédération de pêche via le programme Source (Ingénierie + main d'œuvre) = 27 420 €

**Coût total = 53 853 €**



## Lutte contre l'écrevisse du Pacifique

**Contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »**

Objectif N° 8

Zone de présence de l'écrevisse exotique

- Contrat N2000 déposé au printemps et accepté en juin 2019
- Financement Etat/Europe à 100% pour un montant de 15 000 €
- Prestation confiée à la fédération de pêche 64




### Contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »

#### Bilan des 6 campagnes de piégeage 2019 (rappel) :

- 11 juillet 2019: 60 adultes + 20 juvéniles
- 24 juillet 2019: 68 adultes + 15 juvéniles
- 31 juillet 2019: 90 adultes + 30 juvéniles
- 06 août 2019 : 45 adultes + 20 juvéniles
- 14 août 2019 : 28 adultes + 20 juvéniles
- 10 octobre 2019 : 64 individus
  
- A cela peut se rajouter environ 35 adultes prélevés lors d'une journée entretien/sensibilisation du 04 juillet 2019.



Soit un total de près de 500 écrevisses du Pacifique capturées et éliminées



### Contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »

#### Bilan des 4 campagnes de piégeage 2020 :

- 26 mai 2020 : 62 individus
- 17 juin 2020 : 37 individus
- 23 juin 2020 : 55 individus
- 06 juillet 2020 : 59 individus



Soit un total de 213 écrevisses du Pacifique capturées et éliminées





### Autres actions

- **Accompagnement aux porteurs de projets pour prise en compte des données Natura 2000** : documents d'urbanisme des communes, travaux (ex : déplacement réseau gaz (TEREGA (ex TIGF)), ...
- **Prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux cours d'eau** ,
- **Communication et sensibilisation** : site internet, réunions agriculteurs, présentation BTSa, ....
- **Réunions et échanges avec animateurs Natura 2000 et partenaires** : CAPB, CS Cize, CS Baïgorry, EHLG, CA 64, CEN, CBN, Fédération pêche 64, hydroélectriciens ...



### Autres projets en relation avec les actions du DOCOB et menées par différents MO

- **Mise en place de mesures pour la prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux en rivière** (SIGOM , ...),
- **Projet de restauration de la continuité écologique** (projet sur Etchelu en cours (travaux prévus avec prise en compte continuité Desman)).
- **Mise en place de stations de suivi complémentaire de la qualité de l'eau sur des affluents du Saison** (CAPB)
- **Intervention de la Catzh64 dans le cadre des conventions « Havre de paix » pour la préservation du Desman avec 3 communes** : Tardets, Ossas-Suharé et Alos-Sibas-Abense ....



### **3 . Désignation de la structure animatrice et du Président du Comité de Pilotage**



### **4 . Perspectives d'animation 2021**



**MAEC 2021 (poursuite)**

- ✓ Réponse à l'appel à projet 2021 du PAEC avec dépôt du dossier pour le 23 Décembre 2020.
- ✓ Poursuite du partenariat entre le SIGOM et la CA64 pour la co-animation du PAEC sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Poursuite du partenariat entre le SIGOM et EHLG pour la co-animation du PAEC sur la partie basque .
- ✓ 5 MAEC proposées conduites en 2021 (avec des modifications des durées d'engagements liées à la période de transition de la PAC (1an au lieu de 5 ans)).
- ✓ Communication à réaliser 1<sup>er</sup> trimestre 2021





## Les engagements souscriptibles

### Conversion de grandes cultures en prairies

Nom de l'engagement	Conversion de grandes cultures en prairies
Code	AQ_SAJS_CO01
Montant	304€/ha
MAEC concerné	COUVER_06
Éléments concernés	Parcelles d'au moins 10 mètre de large
Surfaces éligibles	Terres arables Les PT de plus de 2 ans et les jachères ne sont pas éligibles Les bandes enherbées BCAE et les 5 premiers % de SIE ne sont pas éligibles
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Couvert à mettre en place le 15 mai dernier délai (ou le 20 septembre si culture d'hiver)</li> <li>▪ Maintenir ce couvert pendant 5 ans</li> <li>▪ Le couvert peut être un mélange de graminées et de légumineuses ; les légumineuses pures sont interdites</li> </ul>
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n° d'ilot) Pratique de fertilisation : date, type, quantité Fauche : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie , nombre d'animaux
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Une fois implanté, le couvert devra être déclaré en PP ou en PT
Surfaces prioritaires	Parcelles à proximité d'HIC et/ou de zone de reproduction ou d'habitat d'espèce d'IC

## Les engagements souscriptibles

## Entretien de la ripisylve

Nom de l'engagement	Entretien de la ripisylve
Code	AQ_SAIS_RI01
Montant	1,50 €/ mètre linéaire
MAEC concerné	LINEA_03
Éléments concernés	Linéaire de ripisylve de 50 m minimum
Surfaces éligibles	En fonction du diagnostic
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien à effectuer des 2 côtés de la ripisylve durant l'année de l'engagement</li> <li>▪ Réalisation de la taille des arbres entre le 1er septembre et le 31 mars</li> <li>▪ Réalisation de l'enlèvement des embâcles et de l'entretien du lit du cours d'eau entre le 1er février et le 1er octobre.</li> <li>▪ Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches : Type lamier, épareuses et broyeurs à fléaux non autorisés</li> <li>▪ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé*</li> </ul>
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (localisation RPG, longueur ) Interventions réalisées (coupes, éclaircies, abattages, etc.) : date(s), matériel utilisé, modalités, Liste des essences si plantation
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Plan de gestion fourni par l'opérateur Entretien interdit entre le 1er avril et le 31 juillet
Surfaces prioritaires	Ripisylve d'IC

## Les engagements souscriptibles

## Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation

Nom de l'engagement	Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation	
Code	AQ_SAIS_HE01	
Montant	198,33 € /ha	
MAEC concerné	HERBE_03>30 UN	
Éléments concernés	Prairies gérées individuellement	
Surfaces éligibles	PP, PT et surfaces pastorales sont éligibles (prorata déduit) Les bandes enherbées BCAE ne sont pas éligibles	
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence totale d'apport de fertilisants azotés minéraux et organiques (y compris compost et hors apports éventuels par pâturage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fauchage autorisé à partir du 4 juin</li> <li>▪ 80 % des surfaces engagées doivent chaque année respecter le retard de fauche</li> <li>▪ UGB max = 1,7 / ha</li> <li>▪ Interdiction de pâturage par déprimage (càd avant montée en fleur des poacées)</li> </ul>
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n°d'ilot) Fauche : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie , nombre d'animaux	
Diagnostic	Souhaitable	
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé La fertilisation M/P n'est pas interdite	
Surfaces prioritaires	Prairies mésophiles d'IC	



## Les engagements souscriptibles

## Prairies remarquables

Nom de l'engagement	Prairies remarquables
Code	AQ_SAIS_HE02
Montant	66,01 €/ha
MAEC concerné	HERBE_07
Éléments concernés	Prairies remarquables
Surfaces éligibles	Seules les PP sont éligibles (pro-rata déduit)
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'au moins 4 plantes indicatrices (cf SIGOM ou CA64)</li> </ul>
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n° d'ilot) Pratique de fertilisation : date, type, quantité Fauche ou broyage : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie, nombre d'animaux
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé
Surfaces prioritaires	Prairies d'IC

## Les engagements souscriptibles

## Entretien des prairies inondées

Nom de l'engagement	Entretien des prairies inondées
Code	AQ_SAIS_MID1
Montant	37,72 €/ha
MAEC concerné	MILIEU_02
Éléments concernés	Prairies inondées
Surfaces éligibles	Prairie (prairies, landes et pelouses) longuement Inondables en bas fond Prairies régulièrement Inondables à ressuyage plus rapide
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prairies régulièrement inondables définies par le SIGOM sont éligibles</li> <li>Date de remise en état au plus tard au 30 juin</li> </ul>
Enregistrement	Non
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Entretien = enlèvement des débris végétaux, limons ou autre
Surfaces prioritaires	Parcelles soumises à des crues décennales

## Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs (poursuite)

Objectifs N°4,  
8, et (1)

### Ruisseau du Salles :

- ✓ 2021 = Fin de la deuxième tranche de travaux. Retard lié au COVID. Reste essentiellement la mise en place de clôtures et l'installation de bacs et de pompes.
- ✓ Le terrassement et l'achat de matériel a été réalisé en 2020. Les dépenses ne devraient concerner que de la main d'œuvre et de l'ingénierie couverts dans le cadre du programme SOURCE
- ✓ La dernière tranche de travaux sera réalisée en 2022 et concernera moins de 10 points, pour un estimatif de 25 000€. A l'issue de cette troisième phase tout le bassin versant aura été traité et restauré.

## Contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique » (poursuite)



- ✓ Poursuite des campagnes de piégeage sur 2021

## Etude de la sélection de l'habitat par les Desmans des Pyrénées et de la sensibilité de l'espèce aux variations de débit en tête de bassin versant du Saison

Objectif N°1

- Porteur du Projet :  
**Conservatoire d'Espaces naturels de Nouvelle Aquitaine**
- Présentation : **Thierry LAPORTE**



Desman des Pyrénées

## Construction d'un projet de Contrat N2000 « Restauration d'un tronçon du ruisseau de l'Arangorena »

Objectifs N°4  
et N°8

- Constat de populations d'écrevisses déconnectées entre elles sur le BV de l'Arangorena
- Problématique observées : piétinement par le bétail, passage à gué, absence de ripisylve, ouvrages transversaux, ...
- Projet : aménagement d'abreuvoir / stabilisation de passages à gué / replantation et entretien de ripisylve / ...

Fiche action  
ECR2

Protéger les habitats de l'écrevisse à pattes blanches contre le piétinement du bétail et les passages répétés dans le cours d'eau

Fiche action  
CEE3

Restauration de la ripisylve à l'aval des affluents colonisés






## Participation au concours des Prairies Fleuries 2021

- ✓ Récompense la prairie la mieux gérée au niveau **agro-environnemental**
- ✓ **Jury** : président, experts (agronomie, botanique, faune, apiculture, paysage)
- ✓ **4 journées prévues en 2021** (prairies en Mai et parcours en Juin)
- ✓ **Co-organisé par les animateurs des sites N2000 des sites de la Montagne basque** : CS du Pays de Cize et de la Vallée de Baigorry, EHLG, CAPB, SIGOM.







## Poursuite des actions d'animation

- **Accompagnement aux porteurs de projets pour prise en compte des données Natura 2000** : documents d'urbanisme des communes, projet de travaux, ...
- **Prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux cours d'eau**
- **Communication et sensibilisation**
- **Réunions et échanges avec animateurs Natura 2000 et partenaires** : CAPB, CS Cize, CS Baigorry, EHLG, CEN, CA 64, CEN, CBN, Fédération pêche 64, hydroélectriciens ...
- ....



## 5. Questions diverses ?



Merci pour votre attention



